



## **AVIS DE VACANCE EXTERNE Cadre d'emplois des attachés**

La Communauté de Communes Alpes d'Azur recherche

### **Un(e) chargé(e) de mission SCoT Mobilité**

Créée au 1er janvier 2014, la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) rassemble 34 communes des vallées du Var, du Cians et de l'Estéron. Intercommunalité entièrement rurale d'environ 10 000 habitants, elle couvre près de 900 km<sup>2</sup> de moyenne et haute montagne. Soumis aux exigences de la loi montagne, la CCAA comprend des communes à la situation géographique et altimétrique variée (de 500m d'altitude à plus de 2700m), un bourg-centre en vallée, des stations de ski ainsi que des villages perchés. Son territoire est ainsi marqué par une accessibilité souvent contrainte et un patrimoine paysager, naturel et patrimonial important et diversifié. Porteuse de nombreux contrats, programmes et démarches, la CCAA affiche une ambition forte en matière de développement durable, de valorisation et de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Ainsi, la CCAA a choisi d'élaborer un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) sur son périmètre. La démarche, lancée en 2017, est arrivée aujourd'hui à sa troisième et dernière étape : le débat d'orientation et d'objectif (DOO). De plus, afin de mettre en œuvre les premières orientations du SCoT et les objectifs de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) volontaire, la CCAA a fait le choix de se doter en 2021 des compétences « mobilité » et « infrastructures de recharge pour véhicule électrique ». Dans ce cadre, un déploiement massif de bornes sur les 34 communes Alpes d'Azur a été lancé début 2022

#### **MISSIONS**

##### **MISSIONS :**

En lien avec les élus et placé(e) sous l'autorité de la Directrice Développement Local et Durable, vous assurez :

##### **MISSION SCOT :**

- L'animation et le suivi de l'élaboration du SCoT ;
- La coordination et le suivi du travail des bureaux d'études ;
- En lien avec les bureaux d'études, l'organisation, le suivi et l'animation des commissions thématiques d'élus et des réunions de concertation ;
- L'animation et le suivi des réflexions et projets initiés dans le cadre de l'élaboration du SCoT et notamment la démarche interScoT ;
- La valorisation et l'intégration dans le SCoT des démarches parallèles de l'intercommunalité (RNR des Gorgées de Daluis, Natura 2000, label Rivière Sauvage, label Réserve Internationale de Ciel Etoilé, risques naturels, préservation du foncier agricole, tourisme, PCAET volontaire, prévention des déchets, etc.) ;
- La participation aux études et la formulation des avis SCoT dans le cadre de la consultation des personnes publiques ;

- Les relations avec les communes, les collectivités voisines, les services de l'Etat et les partenaires sur les thématiques d'aménagement ;
- L'accompagnement des communes dans leurs démarches de planification et d'urbanisme ;
- La veille législative et réglementaire en matière d'urbanisme et d'élaboration du SCoT.
- Le suivi du programme Petites Villes de Demain en lien avec la commune lauréate de Puget-Théniers

## **MISSION MOBILITE :**

### **IRVE**

- Le suivi et la gestion du déploiement des IRVE : suivi des travaux et des dossiers de demandes de subventions, gestion de l'outil de supervision et du futur parc de bornes ;
- En lien avec les collectivités du pôle métropolitain CAP AZUR, assurer la coordination et le suivi du travail des prestataires du marché ;
- L'accompagnement des communes dans la définition des besoins et des lieux d'implantation des IRVE ;
- Assurer le suivi du volet communication du déploiement et du futur réseau de bornes ;
- Le suivi de l'élaboration du schéma directeur des IRVE en lien avec les prestataires du marché et les collectivités du pôle métropolitain CAP AZUR ;
- La participation aux instances du pôle métropolitain.

### **MOBILITE**

- Assister les élus dans l'élaboration de la stratégie mobilité de l'intercommunalité et proposer des choix techniques en cohérence avec leurs orientations politiques (mode de gestion, missions projets, ressources, etc...) ;
- Favoriser les conditions d'articulation des projets de mobilité avec les autres politiques publiques engagées par la collectivité ;
- Développement et suivi de projets de diversification des modes de mobilité (autopartage, covoiturage, pédibus, etc.) ;
- Participation aux réunions départementales et régionales sur la mobilité ;
- Suivi et animation de la future enquête mobilité coordonnée par leCD06 ;
- Participer et suivre la démarche régionale suite à la loi LOM : création de bassin de mobilité, construction des contrats opérationnels de mobilité ;
- La veille législative et réglementaire en matière de mobilité et d'IRVE.

## **PROFIL RECHERCHÉ**

- Formation supérieure en aménagement du territoire, urbanisme ou développement local
- Expérience souhaitée dans un poste similaire
- Parfaite maîtrise des enjeux SCoT, de la législation en vigueur et des procédures réglementaires SCoT
- Bonne connaissance de l'environnement des collectivités territoriales
- Bonne connaissance des politiques publiques territoriales, des outils opérationnels et de planification
- Bonne Connaissance des politiques publiques territoriales de transports et déplacements
- Autonomie, capacité d'initiative personnelle et capacité organisationnelle
- Sens du travail en équipe et en réseau
- Capacité d'écoute et d'analyse, esprit de synthèse
- Aisance orale, capacité à animer des réunions
- Capacités rédactionnelles et de communication
- Maîtrise de l'outil informatique et d'un SIG

### **CONDITIONS D'ACCUEIL**

- **CDD de 2 ans**
- **POURVOI DE L'EMPLOI** : septembre 2022
- **RECRUTEMENT** : juillet 2022
- **LIEU DE TRAVAIL** :
  - Communauté de Communes Alpes d'Azur
  - Maison des services publics
  - Place Conil
  - 06 260 Puget-Théniers
- Nombreux déplacements : Permis B en cours de validité et véhicule personnel obligatoires ; défraiement
- Disponibilités horaires (réunions en soirée)
- **REMUNERATION** : Grille indiciaire des attachés + régime indemnitaire
- **AVANTAGES SOCIAUX** : CNAS

### **VOTRE CANDIDATURE**

- **AVANT LE 3 JUILLET 2022**
- **CONTACT**  
Madame Maud ORNE-GLIEMANN, Directrice Développement Local et Durable  
[rh@alpesdazur.fr](mailto:rh@alpesdazur.fr) ou [mornegliemann@alpesdazur.fr](mailto:mornegliemann@alpesdazur.fr)  
04 93 05 02 81
- **CANDIDATURE (CV + LETTRE DE MOTIVATION)**
  - **A l'attention de** Monsieur Charles-Ange GINESY – Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur – Maison des Services Publics – Place Conil – 06260 PUGET-THENIERS
  - **Par voie postale (cachet de La Poste faisant foi)**
  - **Ou par message électronique avec accusé de réception avant minuit** :  
[rh@alpesdazur.fr](mailto:rh@alpesdazur.fr) ou [mornegliemann@alpesdazur.fr](mailto:mornegliemann@alpesdazur.fr)
- Publication : CDG 06, communes du territoire intercommunal, réseaux sociaux, Foyer rural CEPAGE